



« **Peu doué ou sous haute surveillance politique, Philippe de B. ?** » Christine Laurent

Le Vif Info Economie Argent & Bourse canal Z Lifestyle 50+ Loisirs Sport Construire & Rénover

Belgique International Culture Economie Technologie Sciences et santé Environnement Insolite Reportages photo Opinions Auto

Dans l'actualité » Les entretiens du Vif » Quizz du vendredi »

mercredi 04 juillet 2012

Le Vif » Actualité » Belgique » Procès KB-Lux: un casting impressionnant

NL / FR MOBILE RSS

Procès KB-Lux: un casting impressionnant

lundi 19 octobre 2009 à 09h18

Le procès KB-Lux et KB démarre ce lundi. Outre quelques clients, une belle brochette de banquiers, et non des moindres, se retrouvent sur le banc des prévenus. Voici les acteurs clés de ce procès retentissant.



C'est parti pour au moins deux mois de débats houleux devant la 49^e chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles. Plus de treize années après le début de l'instruction, le dossier KB-Lux va enfin être examiné par un juge du fond. En cause: des faits de faux en écriture, de fraude fiscale, d'association de malfaiteurs et de blanchiment. Pour un montant estimé à 400 millions d'euros.

Sur le banc des prévenus: 14 personnes dont une grande majorité de banquiers qui auraient participé d'une manière ou d'une autre à la mise en place de mécanismes frauduleux. Notamment les fameux prêts fictifs *back-to-back* qui permettaient de rapatrier en Belgique de l'argent planqué au Luxembourg.

Mais les avocats des financiers vont tout tenter pour détourner le procès en plaçant le déloyauté du juge d'instruction. Selon eux, Jean-Claude Leys aurait organisé de fausses perquisitions pour faire entrer dans le dossier judiciaire des microfiches volées impliquant plusieurs milliers de clients de la KB-Lux. Des documents déterminants, parmi d'autres.

Les avocats ont déjà obtenu que la Cour de cassation enquête sur Leys ainsi que sur le substitut Vincent Cambier. La plus haute juridiction du pays a conclu, en 2007, qu'il n'y avait pas suffisamment d'éléments pour "créer la vraisemblance d'une condamnation pénale". Un non-lieu donc, mais qui, pour la défense, n'équivaut pas à

Newsletter

Abonnez-vous à la newsletter quotidienne du Vif/L'Express.

Inscrivez-vous à Le Vif newsletter quotidienne

E-mail:

LES ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS

1. Conversions à l'Islam : "aucune religion n'est un terrain favorable à l'émergence du féminisme"
2. BHV judiciaire : l'opposition dénonce le recrutement de francophones
3. Claude Hagège : "Imposer sa langue, c'est imposer sa pensée"
4. Vincent Van Quickenborne annonce une "réforme en profondeur" du bonus de pension
5. Le domicile et les bureaux de Nicolas Sarkozy perquisitionnés

ARTICLES RÉCENTS

Record original pour la Nissan Leaf

04 juillet 2012

Be Up : une action de solidarité entre la Belgique et l'Italie

INTERNATIONAL

L'Europe enterre définitivement le traité Acta



Le Parlement européen a définitivement rejeté mercredi le traité anti-contrefaçon Acta par 478 voix contre 39 (et 165 abstentions). Les députés ...

3 réactions

- > Cinq alpinistes trouvent la mort au sommet du Laggjinhorn
- > La boîte noire du Costa Concordia a-t-elle été désactivée volontairement ?
- > Yasser Arafat aurait été empoisonné

INSOLITE

Selon les scientifiques, les zombies et les sirènes n'existent pas



Les sirènes, tout comme les zombies, n'existent probablement pas, a assuré une organisation dépendant du gouvernement américain.

5 réactions

- > Un Indien invente la serviette hygiénique "low cost"
- > La tomate est-elle chrétienne ?
- > Les perles du bac français

REPORTAGES PHOTO

Le CERN en images



Le CERN est au centre de l'actualité suite à l'annonce de la découverte (presque certaine) de la particule Bosen de ...

Vague de chaleur dans l'est des États-Unis

L'est des États-Unis et en proie à une vague de chaleur depuis plusieurs jours. Des températures

un acquittement. La détermination des avocats a déjà beaucoup retardé la procédure de renvoi. La chambre du conseil a consacré plus de vingt audiences à ce dossier. Un record! Le risque de prescription (c'est souvent le cas en matière de délinquance financière) menace, du moins s'il y a une procédure en appel.

Remi Vermeiren, le big-boss

C'est une très grosse pointure. Remi Vermeiren a été le big boss, jusqu'en 2003, de la KBC où il a fait toute sa carrière. Selon l'instruction, il aurait traité personnellement certains dossiers frauduleux, comme, en 1993, celui de la veuve d'André Vlerick, ex-président de la Kredietbank et fondateur de la célèbre école de management Vlerick Hogeschool.

Son actualité récente: début 2009, Remi Vermeiren a fait partie du collège des cinq experts, nommés par la cour d'appel de Bruxelles pour éclairer les actionnaires de Fortis sur la reprise du bancassureur par BNP Paribas. Cet homme réputé discret est aussi connu pour ses idées séparatistes assumées: en 2006, il a été à l'origine du Manifeste de la Warande, un brûlot communautaire qui enterre la Belgique.

Damien Wigny, le banquier érudit

Fils du baron Pierre Wigny, qui a été plusieurs fois ministre PSC, notamment de la Justice, Damien a, lui aussi, connu une carrière politique, au cabinet des Finances. En 1975, il rejoint la KB-Lux dont il deviendra assez rapidement l'administrateur délégué. Lorsque le juge Leys démarre son instruction à partir des listings de la banque, Damien Wigny sera l'une de ses premières cibles. Arrêté le 1er novembre 1997, dans le cadre du volet Rita Verstraeten, l'ex-patron de la KBL séjournera 19 jours à la prison de Forest. Il ne pardonnera jamais cette humiliation au magistrat.

En dehors des finances, Damien Wigny, 67 ans, est un passionné invétéré de la Toscane. Il possède une maison dans le Chianti. Outre deux guides touristiques salués pour leur qualité, il a aussi commis un polar burlesque, *Etiam Peccata*, qui se déroule à Sienne: l'histoire d'un juge don Quichotte, d'un escroc et d'un banquier fatigué...

Rita Verstraeten, la belle héritière

La vie de Rita Verstraeten est un roman. Née en 1965, vendeuse de bonbons au Woluwe Shopping, puis coiffeuse et call-girl, la blonde fatale a été la maîtresse, pendant plusieurs années, de Roger Gosset, dernier représentant de la riche famille propriétaire des cigarettes Saint-Michel. En 1991, lorsque le milliardaire décède d'une attaque cardiaque, Rita hérite de près de 3 milliards de francs (plus de 70 millions d'euros). Mais n'étant pas mariée à son généreux donateur, elle doit payer des droits de succession s'élevant à 80% du pactole. Elle décide alors de placer 2 milliards de francs à la KB-Lux pour les blanchir ensuite via un montage financier appelé *back-to-back*. Appréhendée en 1997 par le juge Leys, elle accusera Damien Wigny de s'être occupé personnellement de son héritage.

Lucien Verkest et Jeanine Daenens, les scandaleux de la dioxine

Arrêtés en septembre 1999, Lucien Verkest et son épouse Jeanine Daenens ont reconnu, devant le juge Leys, posséder un compte à la KB-Lux crédité de 15 millions d'euros. Une coquette somme, en partie constituée par des revenus occultes provenant de leur activité de fondeur de graisse.

En avril de la même année, l'industriel de Flandre occidentale était soupçonné de mélanger de l'huile de friture recyclée à des graisses animales. Le scandale de la dioxine éclatait. Les Verkest ont récemment été condamnés à deux ans de prison avec sursis pour ces pratiques illégales. Ils ont fait appel de la décision.

Etienne Verwilghen, le talentueux numéro 2

Au moment où l'instruction judiciaire a démarré, Etienne Verwilghen était le n° 2 de la KB-Lux. En 2002, cet ancien de la Générale de Banque, ingénieur civil en mathématiques appliquées de l'UCL, a succédé à Damien Wigny au poste de président du groupe KBL. Grâce aux deux hommes, la banque luxembourgeoise

04 juillet 2012

McLaren officialise son Spider

04 juillet 2012

Nouvelle polémique autour du droit à l'avortement

04 juillet 2012

Belgian music rules

04 juillet 2012

Des variétés de moustiques exotiques recensées en Belgique

04 juillet 2012

Un test de dépistage du sida en vente libre aux États-Unis

04 juillet 2012

Le comité restreint s'accorde sur le plan de sortie du nucléaire, les Verts mécontents

04 juillet 2012

L'Europe enterre définitivement le traité Acta

04 juillet 2012

Cinq alpinistes trouvent la mort au sommet du Lagginhorn

04 juillet 2012



supérieures à ...

Plus de reportages photo

Find us on Facebook

Facebook social plugin

s'est fortement internationalisée, réalisant de nombreuses acquisitions.

En 2006, Verwilghen a rejoint le comité de direction de KBC Groupe. Ce banquier de renom, francophone, dirige la division *European Private banking* de la banque flamande. A 62 ans, il devrait bientôt prendre sa retraite. La KBC l'a toujours soutenu, depuis le début de l'affaire KB-Lux.

Jean-Claude Leys, le juge qui dérange






Longtemps surnommé "le juge à la pipe", Jean-Claude Leys ne fume plus depuis ses problèmes cardiaques. L'affaire KB-Lux est "le" dossier de sa carrière de magistrat. Elle l'a poursuivi durant de longues années, bien que l'instruction judiciaire, démarrée en mai 1996, ait été bouclée en moins de cinq ans. Les avocats des banquiers le soupçonnant d'avoir "chipoté" avec les preuves, Jean-Claude Leys a fait l'objet d'une plainte pénale et d'une enquête par la Cour de cassation qui l'a finalement blanchi sur toute la ligne. Cela lui a sans doute coûté le poste de patron de la Sûreté et celui de procureur général à Mons, qu'il brigait. Aujourd'hui avocat général, âgé de 63 ans, cet amateur de bon Médoc, qui ne cache ni ses idées libérales ni son appartenance à la franc-maçonnerie, voit arriver le procès avec satisfaction.

Michèle Hirsch, l'opiniâtre avocate

Des victimes du procès Rwanda aux femmes battues, Maître Michèle Hirsch, avocate passionnée aux multiples casquettes, est de tous les combats. Elle a aussi défendu Merry Hermanus, dans le dossier Agusta, Edith Cresson, quand celle-ci était commissaire européenne, et l'Etat d'Israël, dans l'affaire de la plainte contre Ariel Sharon. Experte auprès du Conseil de l'Europe pour la traite des êtres humains, elle milite pour la dépénalisation de la prostitution et réclame, depuis des années, un tribunal de la famille.

Le dossier KB-Lux, dans lequel elle assure la défense de Damien Wigny, lui colle aussi aux basques depuis des années. Convaincue que Jean-Claude Leys et ses enquêteurs n'ont pas respecté les règles de loyauté en matière d'instruction pénale, elle a mené l'armada de quinze avocats qui ont porté plainte contre le magistrat. Une première en Belgique.

Thierry Denoël

PLUS SUR: procès, kb-lux, kbc, jean-claude leys, blan  partager |     
d'argent, finance

 Recommander

Confirmer

 Vous recommandez **Procès KB-Lux: un casting impressionnant** · [Statistiques](#) · [Erreur](#)



Comment BIEN INVESTIR...

20.000€ avec seulement 100€ ? Découvrez les effets du levier.
Demandez votre E-book PDF gratuit

[» Cliquez ici](#)



Meilleurs jeux en ligne!

Sur GrandGames.be, recevez 5€ GRATUITS pour jouer! Gagnez jusqu'à 200 000€

[» Cliquez ici](#)



Votre carrière en finance

eFinancialCareers.be: actualités, conseils en finance et + de 9.000 offres d'emploi en finance

[» Cliquez ici](#)

Publicité  Ligatus

--

RÉAGIR

Attention: Il n'est pas possible de réagir de manière anonyme. Votre nom d'utilisateur apparaîtra au-dessus de votre réaction.

Commentaire (*):

BELGIQUE

- › Nouvelle polémique autour du droit à l'avortement
- › Le comité restreint s'accorde sur le plan de sortie du nucléaire, les Verts mécontents
- › Nucléaire : le PS juge "plus prudent" de prolonger une centrale
- › Bruxelles : un "Dimanche sans voiture" le 16 septembre

INTERNATIONAL

- › L'Europe enterre définitivement le traité Acta
- › Cinq alpinistes trouvent la mort au sommet du Laggjinhorn
- › La boîte noire du Costa Concordia a-t-elle été désactivée volontairement ?
- › Yasser Arafat aurait été empoisonné

CULTURE

- › Be Up : une action de solidarité entre la Belgique et l'Italie
- › Belgian music rules
- › Musique : décryptage des dix plus grands tubes du siècle
- › Un été ordinaire - David

SCIENCES ET SANTÉ

- › Des variétés de moustiques exotiques recensées en Belgique
- › Un test de dépistage du sida en vente libre aux États-Unis
- › Le Boson de Higgs aurait été découvert
- › Les femmes stériles ont plus souvent des problèmes d'alcool

INSOLITE

- › Selon les scientifiques, les zombies et les sirènes n'existent pas
- › Un Indien invente la serviette hygiénique "low cost"
- › La tomate est-elle chrétienne ?
- › Les perles du bac français

Sitemap

Actualité

Home Le Vif
Belgique
International
Culture
Economie
Technologie
Sciences et santé
Sports
Environnement
Insolite
Auto

Magazine

Le Vif Cette Semaine
Le Vif En PDF
Le Vif Archives
Le Vif Weekend
Le Vif Focus
LeVif Extra
Vif à l'école

Service

Abonnement
RSS
Mobile
Facebook
Contact

Extra

Météo
Actions
Événements
Concours
Equilibre
Go

Liens intéressants de A à Z

- 50 Plus
- Auto
- Beauté
- Club media
- Construire
- Culture
- Design
- Divertissement
- Economie
- Emploi
- Emploi en finance
- Finance
- Finances personnelles
- Fiscalité
- High-tech
- Immo
- IT & Télécom
- Lifestyle
- Mode
- Nouvelles Monde
- Petites Annonces
- Recherche Economie
- Restaurant
- Science
- Sport
- Trends Immo
- TrendsTop